

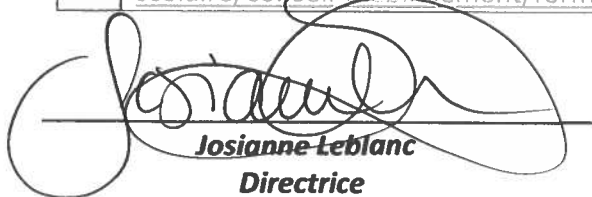
**SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE EMMANUEL-CHÉNARD
600, 28^e AVENUE, DEUX-MONTAGNES**

MARDI 20 JANVIER 2026 À 18 H 30 AU SALON DU PERSONNEL

1	Présences et vérification du quorum			
	Vincent Garcia (président)	A	Julie Côté (enseignante)	x
	Théophraste Lafia (vice-président) (substitut – comité de parents)	x	Pascale Labine (enseignante)	x
	Éliane Allalé (Représentante – comité de parents)	A	Caroline Monfette (enseignante)	x
	Roxane Lefèbvre	x	Nadia Larouche (enseignante substitut)	
	Jessica Métivier	A	Annie Saulnier (service de garde)	x
	Audrey Bossé (substitut)	x	Pascale L'Ecuyer (soutien)	x
	Julie Bherer (substitut)	x	Nathalie Fraser (soutien substitut)	
			Josianne Leblanc (directrice)	
	Ouverture de l'assemblée à 18 h32			
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour			
	Pascale Labine propose l'adoption de l'ordre du jour. Julie Côté seconde l'adoption de l'ordre du jour.			
	Adopté à l'unanimité Résolution : CE-25-26/40			
3	Mot de la présidence			
	Mot de bonne année de la part de M. Lafia qui remplace M. Garcia à la présidence.			
4	Mot de la directrice			
	Prochaine collecte de contenants consignés le vendredi 23 janvier. Objectif : 5 000 contenants. Retour sur les deux questions du public du mois de décembre :			
	1. Allergies alimentaires : plusieurs mécanismes sont déjà mis en place pour les allergies à l'école (ex : envoyer les ingrédients avant, affiches dans les classes/infirmierie, résumé des fiches santé remis aux spécialistes, etc.) Si d'autres mesures peuvent être mises en place, nous sommes ouverts aux idées.			
	2. Reddition de comptes du SDG : le point sera abordé au point 7.3 de cette rencontre.			
5	Parole au public			
	Aucun.			

6	Travaux et décisions du conseil
	6.1 – Adoption du procès-verbal du 17 décembre 2025
	Caroline Monfette propose l'adoption du procès-verbal du 17 décembre 2025. Audrey Bossé seconde l'adoption du procès-verbal du 17 décembre 2025. <div>Adopté à l'unanimité Résolution : CE-25-26/41</div>
	6.2 – Sorties/Activités et demandes à la Fondation – fiche 16
	La direction présente la demande de financement à la Fondation. - Groupes de 5 ^e année : cours d'échecs pour les élèves – 4 ateliers par groupe (600 \$ au total – 3 x 200 \$) Caroline Monfette propose d'approuver la demande de financement à la Fondation. Pascale L'Ecuyer seconde l'approbation de la demande de financement à la Fondation. <div>Approuvé à l'unanimité Résolution : CE-25-26/42</div> Activités et sorties : La direction présente l'activité qui doit être approuvée. <ul style="list-style-type: none"> 5^e année : cours d'échecs pour les élèves – 4 ateliers par groupe (600 \$ au total – 3x200 \$) – Demande à la Fondation. Si refusée, activité payée par les mesures. Audrey Bossé propose d'approuver les sorties présentées. Roxane Lefebvre seconde l'approbation des sorties présentées. <div>Approuvé à l'unanimité Résolution : CE-25-26/43</div>
7	6.3 Suivi des discussions sur les projets en 6^e année
	La direction fait le suivi des discussions en cours avec l'équipe enseignante. Possibilité d'ajouter une rencontre extraordinaire le 24 février à 18 h 30 (en virtuel ou en présentiel selon les disponibilités). Consultation des parents des élèves de 5 ^e année à venir pour aider l'équipe à élaborer une proposition.
	Suivi budgétaire
	7.1 – Présentation du budget révisé 2025-2026 (Fiche 23) [Document remis sur place]
	La direction présente et explique le budget révisé.
	7.2 - Mesures dédiées et protégées 2025-2026
	La direction présente l'ensemble des mesures dédiées et protégées. Le conseil d'établissement de l'école Emmanuel-Chénard confirme que le CSSMI, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, a alloué à l'école Emmanuel-Chénard la somme totale de 333 442 \$. Ces sommes ont été allouées et versées au budget de l'établissement, et ce, conformément aux fins prévues aux Règles budgétaires du MEQ 2025-2026.
	Roxane Lefebvre propose l'adoption des mesures dédiées et protégées 2025-2026. Pascale L'Ecuyer seconde l'adoption des mesures dédiées et protégées 2025-2026. <div>Adopté à l'unanimité</div>

	Résolution : CE-25-26/44
	7.3 - Reddition de comptes sur les résultats financiers du SDG pour l'année 24-25 [Information]
	La direction présente les résultats financiers du service de garde pour l'année 2024-2025 et répond aux questions. [Déficit de 87 362 \$]
	7.4 - Approbation des dépenses reliées aux fonds spéciaux - Fiche 21
	Aucune dépense. La direction fait le suivi sur le montant de 1 000\$ préapprouvé pour le comité sportif et les 200\$ pour la fête de la Saint-Valentin. L'achat d'un trophée a été fait afin de valoriser les efforts et l'esprit sportif et développer un sentiment d'appartenance (91,18 \$). Pour la St-Valentin, les achats sont au montant de 194,16 \$.
8	Information générale
	8.1 – Membres du CÉ
	Roxane Lefebvre : "Clic école" inscriptions aux journées pédagogiques? À vérifier. La lettre à la Ville n'a pas été envoyée. Une compagnie est venue faire une soumission à la demande du CS selon l'information reçue par la direction. Un suivi sera fait de son côté à ce sujet.
	8.2 – Comité de parents
	Madame Éliane est absente.
	8.3 – Personnel enseignant
	Évaluations du Ministère pour les 6 ^e année. Changement de groupes PAI lundi prochain. Il reste 6 semaines à cette étape.
	8.4 – Personnel de soutien
	Très occupées. Ajout d'une mesure pour service TES pour un groupe de 2 ^e année.
	8.5 – Service de garde
	Manque toujours deux éducatrices au dîner. Le CS continue ses recherches pour l'embauche. 2 journées pédagogiques rapprochées s'en viennent.
9	Varia
	Aucun
10	Levée de l'assemblée
	Monsieur Lafia propose la levée de l'assemblée à 20 h 10.
	Approuvé à l'unanimité Résolution : CE-25-26/45
	Lien pour accéder à la formation obligatoire pour les nouveaux membres
	Les nouveaux membres sont invités à visionner les 7 capsules de base ainsi que les capsules complémentaires au courant de l'année. Elles sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/


Josianne Leblanc
 Directrice


Théophraste Lafia
 Vice-présidence

